

Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mercredi 30 novembre 2022]

Date de la convocation

24 novembre 2022

Date de mise en ligne

2 décembre 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 27

Procurations : 6

Votants : 33

Présents : Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Christian PERO, Christel PALIS *Maires Adjoints*, Isabelle BEAUVAIS, Thierry VOGELAAR, Monique GUILLE, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Philippe ISSARD, Dany PORTES, Arnaud ELGOYHEN, Daniel RIBES, David AMALRIC, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Thierry BODDI, Marie MONTELS, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Gabriel CARRAMUSA, Thomas DOMENECH, Corinne DARMANI, Dominique BOYER, *Conseillers*

Absents et représentés : Pierre TRANIER, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Laurent SQUASSINA, Elisa GILLET, Agnès MERONI

Absents :

N° 136/ 2022

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Décision modificative n° 2 : budget principal

Il est proposé au Conseil Municipal la décision modificative suivante :

Imputation	Libellés	Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT					
020-60612	Electricité		10 000		
820-60612	Electricité		30 000		
020-60621	Combustibles		10 000		
822-60628	Autres fournitures non stockées		20 000		
820-615221	Bâtiments publics		29 151		
020-6574	Subventions de fonctionnement aux associations		5 000		
020-022	Dépenses imprévues	60 000			
020-023	Virement de la section d'investissement	44 151			
Sous total fonctionnement		104 151	104 151	0	0
Total général fonctionnement		0		0	
INVESTISSEMENT					
020-021	Virement à la section de fonctionnement			44 151	
822-2315-754	DETR Quai St Jacques (pont cruchou)				111 848
824-2113-710	Acquisitions foncières		160 000		
020-1321-768	Sécurisation Hôtel de Ville				89 903
020-20422	Subv. Équipement personnes droit privé		62 600		
020-266	Autres formes de participation		5 000		
01-020	Dépenses imprévues	70 000			
Sous total investissement		70 000	227 600	44 151	201 751
Total général investissement		157 600		157 600	

VOTE : à l'unanimité des membres présents

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

ACCEPTE la décision modificative telle que présentée ci-dessus,

AUTORISE Madame le Maire, ou l'Adjoint Délégué, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ruffel', with a horizontal line underneath.

Fait à Gaillac le 1^{er} décembre 2022